

SYLLABUS DE COURS

EDM2000 – STAGES EN TÉLÉVISION

I. Personnes-ressources et coordonnées

Enseignant superviseur des stages du baccalauréat en communication (création médias – télévision) : **Michel Duchesne**, duchesne.michel@uqam.ca.

Si vous avez des questions concernant l'affichage d'offres de stage, la procédure d'inscription au cours-stage, etc., consultez le <https://communication.uqam.ca/stages/effectuer-un-stage/>.

Pour obtenir l'attestation d'assurance de l'UQAM, vous devez écrire à communication.stages@uqam.ca.

II. Présentation du cours-stage EDM2000

Les activités de stage ont pour but de fournir aux étudiant.es une formation complémentaire à la formation universitaire en confrontant le/la stagiaire aux exigences d'une production, tout en profitant de l'encadrement d'un milieu professionnel établi. Le stage :

- constitue une étape transitoire entre le milieu scolaire et le milieu professionnel;
- est une méthode active de perfectionnement de l'apprentissage pratique dans un contexte non simulé;
- permet l'application de l'esprit critique affiné par les cours théoriques dans les sessions antérieures.

L'application des apprentissages scolaires dans le milieu de travail permet de se familiariser avec la culture organisationnelle, qui peut grandement varier d'un milieu à l'autre : la hiérarchie (verticale et horizontale), la division du travail, les réseaux parfois complexes, les ressources disponibles et les règles à observer.

Le stage est en outre une expérience qui favorise la critique de soi-même, de ses pratiques et de l'apprentissage en cours : le rapport de stage doit d'ailleurs traduire cette triple approche critique (voir point VII).

À noter que les activités dites d'« autoproduction » ne sont pas reconnues comme activités de stage. Néanmoins, une activité de production visant à satisfaire une demande d'un milieu externe pourra être acceptée comme stage pour peu qu'elle offre :

1. les ressources disponibles pour la réalisation du stage;
2. l'encadrement équivalent à celui d'un milieu professionnel.

Pour des raisons de disponibilité et d'entretien, **en aucun cas les ressources audiovisuelles de l'École des médias ne seront accessibles pour les activités de stage.**

III. Critères d'admissibilité au cours-stage

Pour s'inscrire au cours-stage [EDM2000](#) (3 crédits), l'étudiant.e doit obligatoirement avoir **complété 60 crédits (2 ans)**.

Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de s'assurer d'avoir complété ce nombre de crédits minimal avant de présenter pour approbation l'entente de stage à l'enseignant.e responsable de la supervision des stages du programme.

IV. Critères d'acceptation du stage

Pour être accepté par le programme, le stage doit :

- s'inscrire de façon cohérente dans le cheminement universitaire de l'étudiant.e stagiaire;
- permettre des apprentissages valables, allant primordiallement dans le sens d'une formation polyvalente;
- offrir des garanties de ressources matérielles et humaines, tant sur le lieu du stage (encadrement) qu'à la direction des stages.

À noter qu'aucun stage n'est autorisé rétroactivement, et qu'aucun stage ne peut commencer avant la signature de l'entente de stage par les parties prenantes.

Trouver un stage

Approches possibles :

- par ses contacts et ses recherches personnelles : l'étudiant.e se trouve un stage dans un milieu professionnel reconnu;
- par l'enseignant.e responsable de la supervision des stages : le/la superviseur.e de stages du programme peut fournir des renseignements pertinents sur des situations de stages récurrents à l'extérieur de l'UQAM et à l'international;
- en consultant la [Banque d'emplois de l'UQAM](#) : des offres de stage à l'intention des étudiant.es de la Faculté de communication sont diffusées sur cette plateforme (consultez le [site web de la Faculté](#) pour obtenir plus de détails).

V. Conditions du stage

Le stage comporte une période de travail effectif de **140 h**, soit 4 semaines de 35 h dans le cas d'un travail à plein temps. Le/la stagiaire peut également réaliser ces heures en travaillant à temps partiel (ex. : 10 h/sem., pendant 14 semaines, ou toute autre forme équivalente).

Le temps accordé à la préparation du stage et la rédaction du rapport de stage **n'est pas inclus** dans le 140 h de stage.

Dans le cas de situations qui présentent de l'intérêt sans répondre à ces exigences de durée, il est possible, avec l'accord de l'enseignant.e responsable de la supervision des stages, de combiner deux ou trois mandats en un seul stage à accomplir en deux lieux différents.

VI. Responsabilités des intervenants

L'étudiant.e stagiaire doit :

- Se procurer les documents relatifs au stage (syllabus de stage, dossier de stage et guide d'évaluation du répondant) sur le [site web de la Faculté de communication](#).
- Remplir la partie le concernant dans le *Dossier de stage*.
- Faire approuver son mandat de stage par l'enseignant.e responsable de la supervision des stages de son programme en lui faisant parvenir par courriel son projet de stage.
- Une fois le mandat validé et le dossier de stage signé, s'inscrire au cours-stage aux dates habituelles d'inscription.
- Réaliser le stage conformément à l'entente prise et prendre l'initiative, au besoin, de communiquer *de manière professionnelle* avec l'enseignant.e superviseur.e de stages.
- Rédiger son rapport de stage conformément aux exigences énoncées au point VII de ce document et déposer la copie imprimée de son rapport au secrétariat de l'École des médias (J-3170) à l'intention de l'enseignant.e superviseur.e de stages.
- Joindre au rapport de stage ou envoyer par courriel à l'enseignant.e superviseur.e de stages le rapport d'évaluation du répondant.

L'enseignant.e responsable de la supervision des stages doit :

- Établir les ententes spécifiques avec l'étudiant.e stagiaire et veiller à ce que celles-ci soient respectées.
- Maintenir, si nécessaire, le contact avec le milieu de stage.
- Être disponible pour aider l'étudiant.e stagiaire à régler tout problème pouvant survenir durant le stage.
- Évaluer le rapport de stage rédigé par l'étudiant.e stagiaire, attribuer une note finale en tenant aussi compte de l'appréciation de l'étudiant.e stagiaire et du/de la répondant.e.

Le/la répondant.e dans le milieu de stage doit :

- Assurer l'encadrement continu de l'étudiant.e stagiaire selon les normes et les besoins du milieu.
- Voir à ce que soient respectés, tant par l'organisme que par l'étudiant.e stagiaire, les engagements initialement pris pour l'accomplissement des tâches et la réalisation des objectifs du stage.
- Collaborer promptement, lorsque la situation l'exige, à la mise en œuvre de mesures nécessaires à la protection de la santé ou de la sécurité de l'étudiant.e stagiaire
- Assurer un environnement d'apprentissage et de travail sécuritaire et exempt de toute forme de harcèlement et faire respecter la [Politique n° 16 de l'UQAM](#) visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel ainsi que la [Politique n° 42](#) sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement de l'UQAM dans le milieu de stage.
- Évaluer l'étudiant.e stagiaire à la fin du stage à l'aide de la grille fournie par le/la stagiaire.

VII. Rapport de stage

Le rapport de stage doit permettre à l'enseignant.e responsable de la supervision des stages d'apprécier au mieux les conditions du stage, la qualité des apprentissages et l'esprit critique de l'étudiant.e stagiaire. Il constitue par conséquent une part importante dans l'activité de stage et dans son processus d'évaluation. L'étudiant.e stagiaire est donc invité.e à le considérer comme une activité de réflexion à part entière.

Consignes générales

Le rapport de stage :

- est d'une ampleur de **7 à 10 pages, de 22 lignes à 12 mots en moyenne par ligne**;
- respecte le plan suggéré ci-dessous;
- suit les principes habituels d'un rapport professionnel, à savoir, entre autres :
 - o traitement de texte obligatoire;
 - o pas plus de deux (2) fautes par page;
 - o respect des normes classiques de présentation (page titre, table des matières, introduction, développement, conclusion, bibliographie, annexes);
 - o division en chapitres et en paragraphes bien identifiés, numérotation des chapitres, des sous-titres, pagination des pages, références bibliographiques en notes de bas de page, etc.

PLAN SUGGÉRÉ

*Lorsque vous citez des personnes dans le rapport, indiquer leur nom complet et leur titre.

1. Introduction

- Objectifs sur les plans professionnel et personnel de l'étudiant.e stagiaire en vue de bonifier ses habiletés relationnelles, d'accroître ses connaissances, de parfaire ses compétences ou de se distinguer dans le milieu de stage.
- Raisons du choix du milieu de stage.
- Compétences/habiletés à développer et à acquérir.

2. Milieu et contexte

- Présentation du milieu de stage : mission, historique, activités, structure, organigramme, rôle de la personne répondante du milieu de stage.
- Intégration de l'étudiant.e stagiaire : mode d'encadrement, fréquence des suivis, lieux et espaces de travail, conditions de travail, dates du stage, répartition du temps de travail.
- Expérience déjà acquise et pertinente au projet de stage, s'il y a lieu, et mention des sigles et des titres des cours suivis et pertinents au projet de stage.

3. Mandat et tâches

- Descriptions du mandat de stage, des tâches et des actions entreprises.
- Bilan technique et fonctionnel : en regard de la description des tâches, quels sont les points forts et les points faibles personnels.

4. Apprentissages : évaluation et recul critique

- De l'étudiant.e stagiaire, en citant des exemples concrets : de sa performance, de son adaptation au milieu, de ses qualités personnelles, de ses limites, de ses relations de collaboration, les apprentissages spécifiques, les relations établies entre la théorie et la pratique, etc.; autoévaluation portant sur la réalisation des objectifs d'apprentissage.
- Du milieu, à partir de cette expérience limitée, qui permet néanmoins une première appréciation de ses activités, de sa dynamique et de ses performances générales, des relations de travail, etc.
- À partir d'exemples, commentaires sur la formation de l'étudiant.e stagiaire dans le programme d'études (utile ou insuffisant pour rencontrer les conditions et les exigences de travail du stage).

5. Conclusion : propositions

- En fonction des activités décrites et du recul pris, préciser les recommandations concrètes pour améliorer les performances personnelles de l'étudiant.e stagiaire dans ce contexte, son intégration dans ce milieu de travail et la formation offerte par le programme pour répondre plus adéquatement aux besoins du milieu.

6. Annexes

- Soumettre les principales productions de l'étudiant.e stagiaire réalisées durant le stage.

NOTATION

25 % Autoévaluation

25 % Évaluation du/de la répondant.e

50 % Évaluation de l'enseignant.e responsable de la supervision, en appréciant le degré de difficulté du stage, le rapport de stage, ses qualités d'analyse et de présentation, le professionnalisme de l'étudiant.e stagiaire lors de ses communications avec lui/elle ainsi qu'avec son/sa répondant.e et ses collègues de travail, le degré d'autonomie manifesté et le respect des échéances.